



**DÉPISTAGE SYSTÉMATIQUE DES PERSONNELS ET DES ÉLÈVES
COMME PRÉALABLE À TOUTE REPRISE D'ACTIVITÉ :
MALGRÉ LA CENSURE AU CTA DU 8 AVRIL, LA REVENDICATION DEMEURE !**

Mercredi 8 avril, lors du Comité Technique Académique (CTA) qui se tenait en visioconférence, les représentants de la FNEC-FP-FO, de la FSU et du SNALC, ont présenté le vœu suivant, reprenant le vœu voté par FO et la FSU au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail Ministériel (CHSCTM) le 3 avril :

"Afin d'endiguer l'épidémie, pour assurer la sécurité et protéger la santé de tous les personnels, le CTA de l'Académie d'Amiens exige la mise en place du dépistage systématique comme le préconise l'OMS, à commencer par celui des personnels ayant des symptômes et ceux ayant été en contact avec des personnes infectées, de tous les personnels travaillant dans les pôles d'accueil des enfants de soignants ou ceux s'étant rendus sur leur lieu de travail ces trois dernières semaines, ainsi que de tous les personnels à risque. Le CTA demande un dépistage généralisé aux personnels et aux élèves comme préalable à toute reprise d'activité."

Madame la Rectrice a refusé, à trois reprises, que ce vœu soit soumis au vote, au motif que le CTA "n'a pas à exiger" quoi que ce soit, que cette formulation la gênait, puis qu'il n'était pas possible de soumettre un vœu au vote d'un CTA, et enfin que la question du dépistage systématique concernait exclusivement le Comité d'Hygiène et de Sécurité Académique (CHSCTA), et qu'elle s'engageait par conséquent à en réunir un avant la reprise, auquel le vœu pourrait être voté.

Bien qu'un amendement ait été proposé en séance (remplacer le terme "exige" par "demande"), qu'il ait été rappelé que le CHSCT académique s'était tenu récemment (le 3 avril, en même temps que le CHSCTM), qu'en l'absence d'une date connue pour la reprise il était difficile de savoir quand pourrait se réunir le prochain, puis que, dans une situation de crise sanitaire majeure qui a bouleversé l'organisation et le fonctionnement de toute l'Education nationale la question du

dépistage revêtait un caractère prioritaire et dépassait les compétences du seul CHS, la Rectrice n'a rien voulu entendre.

Ce refus aux représentants d'organisations syndicales de présenter un vœu en CTA est une première, et crée un précédent.

La promesse de soumettre ce vœu au prochain CHSCTA qui doit se réunir le 30 avril, ne fait rien à l'affaire ! Refuser qu'il soit présenté revient à censurer une revendication exprimant une inquiétude légitime partagée par de nombreux personnels qui, après avoir été confrontés à une crise sanitaire majeure, au cours de laquelle ils ont pu être exposés, voire touchés par le Covid-19, ne comprendraient pas que les écoles et établissements scolaires soient réouverts, et qu'on les appelle à reprendre leurs fonctions, sans que des mesures de précautions particulières soient prises.

Cette revendication s'appuie par ailleurs sur une recommandation de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), dont le Président déclarait en conférence de presse le 16 mars "Vous ne pouvez pas combattre un incendie les yeux bandés. Testez, testez, testez !", précisant qu'il fallait "tester chaque cas suspect de Covid-19", après avoir constaté qu'il n'y avait pas "d'escalade assez urgente dans les tests, l'isolement et la recherche de contacts, qui sont le pilier de la réponse face au virus".

La censure est incompréhensible et inacceptable. On ne peut pas, d'un côté, saluer l'exemplarité des personnels de l'Education nationale pour leur mobilisation dans cette crise, et de l'autre, refuser d'entendre leurs revendications. **La revendication d'un dépistage systématique est d'autant plus urgente qu'une réouverture des écoles et établissements est annoncée pour le 11 mai, et que les faits ont montré que pour combattre la pandémie de coronavirus, l'anticipation des mesures sanitaires nécessaires est vitale. Dans ces conditions, les organisations syndicales enseignantes FNEC-FP-FO, CGT Educ'action, Sud Education et SNALC de l'Académie d'Amiens appellent les personnels à faire entendre leurs revendications en signant la déclaration suivante :**

Madame la Rectrice,
Nous, personnels soussignés de l'école / du collège / lycée / LP de / à, reprenons le vœu suivant : **"Afin d'endiguer l'épidémie, pour assurer la sécurité et protéger la santé de tous les personnels, nous exigeons la mise en place du dépistage systématique comme le préconise l'OMS, à commencer par celui des personnels ayant des symptômes et ceux ayant été en contact avec des personnes infectées, de tous les personnels travaillant dans les pôles d'accueil des enfants de soignants ou ceux s'étant rendus sur leur lieu de travail ces trois dernières semaines, ainsi que de tous les personnels à risque. Nous demandons un dépistage généralisé aux personnels et aux élèves comme préalable à toute reprise d'activité."**

Vous avez refusé que ce vœu soit présenté au CTA du 8 avril, alors qu'il avait été adopté au CHSCTM par FO, FSU.

Dans la situation de crise sanitaire majeure que nous traversons, ce refus est incompréhensible et inacceptable ! Cette revendication s'appuie pourtant sur les préconisations de l'OMS en date du 16 mars 2020. **La réouverture des écoles et établissements étant annoncée pour le 11 mai, nous vous demandons de prendre sans attendre toutes les dispositions pour y répondre favorablement. Nous réclamons également l'équipement en matériel de protection nécessaire (masques, gants, gel hydroalcoolique...).**

Nom, Prénom	Corps (enseignant, CPE, Psy-EN, etc.)	Signature

